

ABIDOS

infos

édito

Nous voilà déjà projetés en 2018. Et, en ce début d'année, je vous propose de revenir sur les réalisations des principaux projets aboutis en 2017 :

- l'électrification de la rue Raoul Vergez avec la mise en place des nouveaux candélabres,
- la rénovation des enrobés du stade et du terrain de tennis et leur aménagement,
- la création du parking de l'église et l'aménagement paysager des alentours,
- l'installation de climatiseurs réversibles dans chacune des deux classes de l'école,
- et l'acquisition du terrain Habas.

La page de 2017 est maintenant tournée et de nouveaux chantiers nous attendent, que nous ambitionnons de finaliser en 2018 :

- au pont de la Baise, la construction de la digue et la mise en place du réseau de surveillance des crues,
- à la cantine, l'agrandissement de l'abri destiné à accueillir les enfants avant et après le repas,
- dans la poursuite de la rue Galos et de la rue de l'Eglise, l'aménagement de la rue Raoul Vergez,
- au cimetière, la création du « jardin du souvenir » et la finalisation de l'aménagement suite à son agrandissement.

De gros chantiers en perspective qui demanderont une fois de plus l'implication de tous.

A nouveau, je vous souhaite « bona annada a tots ».

Jean-Claude MIRASSOU
Maire d'Abidos



sommaire

2 à 4

Infos communales

5 et 6

Infos associatives

6

Infos intercommunales

Point sur les travaux

• **Digue de la Baïse** : le dossier avance. Il sera présenté à l'Administration lors du Coderst (Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) de ce mois de février 2018. L'enquête publique n'ayant émis aucune réserve, la phase de consultations est maintenant lancée avec l'appel d'offres proposé pour la réalisation de deux lots :

- construction de la digue
- surveillance et mise en place du réseau d'alerte lors de crues.

Le cabinet HEA est maître d'œuvre pour ce projet.

• **Rue Raoul Vergez** : en ce début d'année, les travaux de remplacement de la conduite d'eau sont programmés par le syndicat mixte d'eau et d'assainissement Gave et Baïse. Dès qu'ils seront achevés, l'aménagement complet de cette rue démarrera. Afin d'améliorer la sécurité, il a été prévu :

- la création de trottoirs,
- le positionnement de zones de ralentissement.

Dans la continuité des travaux déjà réalisés rue Galos et rue de l'Eglise, les mêmes matériaux seront retenus, à savoir :

- bordures imitation pierres,
 - dalles de pierre naturelles,
 - béton désactivé sur trottoirs et entrées des maisons,
 - intégration d'espaces verts et plantations d'arbres,
- ceci afin de contribuer à embellir cet axe principal du village

• **Cantine scolaire** : le Conseil Municipal a validé le projet d'extension et de fermeture du préau de la cantine scolaire. L'appel d'offres va être lancé et la réalisation de ce nouveau local est attendue pour la rentrée scolaire de septembre 2018. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes Servent & Simon. Le conseil municipal s'est également porté acquéreur du terrain « Habas » jouxtant la cantine afin de procéder à l'agrandissement de la cour.



• **Cimetière** : le « Jardin du Souvenir » va prochainement voir le jour ainsi que l'agrandissement du cimetière, dans le prolongement de l'actuel.

Recensement de la population

Le recensement de la population réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a eu lieu cette année du 18 janvier au 17 février 2018.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population.

Munie d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom, Sarah Vieira a réalisé le recensement d'Abidos. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire. Les réponses aux questions sont confidentielles, toutes les statistiques produites étant anonymes. Sarah est tenue au secret professionnel.

Formée par l'Insee, Sarah vous a remis une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ; autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer. Elle a convenu avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitiez, elle pouvait vous aider à les compléter. Vous pouviez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Il y avait également possibilité de répondre par internet sur le site Le-recensement-et-moi.fr. Un accusé de réception vous étiez remis.

Carnet

PACS

La mairie vient d'enregistrer le vendredi 9 février son premier pacte civil de solidarité (Pacs). Le maire Jean-Claude MIRASSOU a reçu Virginie GRANDIN et Nicolas CAVAILLÉ qui ont souhaité officialiser leur union à Abidos. Félicitations à ce charmant couple.

Naissances

Bienvenue au petit Arnaud CHAFFANEL, né au foyer de Julien CHAFFANEL et Sophie PEDEGERT et à la petite Swane, venue agrandir la famille de Jérôme et Marylise BAQUE. Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Décès

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2017 : Jean LESCOUTE, Geneviève PERY, Pierre BACARDATZ, Jean-Claude LABORDE.

I SIRP

Fête des écoles : Le vendredi 22 décembre 2017, petits et grands se sont réunis à la salle des fêtes d'Os-Marsillon pour la fête de Noël des écoles des 2 villages.

Une fois n'est pas coutume, un dessin animé (« Cigognes et compagnie ») a été diffusé aux élèves. S'en est suivi des chants interprétés par les 4 classes, un goûter offert par les membres de l'association Ecolamour et la venue tant attendue du Père Noël, avec pour chaque enfant, un petit cadeau.

La journée s'est terminée par l'ouverture du marché de Noël. A cette occasion, les familles ont pu acheter les objets que les enfants avaient réalisés en classe et dans le cadre des TAP.



I CCAS

Repas du 11 novembre : à l'initiative du CCAS, une trentaine de personnes de plus de 60 ans ainsi que quelques villageois se sont retrouvés au restaurant « l'auberge du Cheval Blanc » pour le traditionnel repas du 11 Novembre.



Goûter de Noël du CCAS : réunis dans le foyer de la salle polyvalente, les convives ont pu déguster le goûter proposé par les membres du CCAS et partager un moment de convivialité fort apprécié de tous. L'occasion était aussi donnée d'accueillir les deux nouveaux membres, Karine Agrafeil et Christophe Péry.

I Conférence débat sur la maladie de Lyme

Le samedi 3 février 2018 à 14h30, à la salle des Fêtes d'Abidos, l'association « L'Ange Gourmand » a tenu une conférence sur la maladie de Lyme, animée par Doriane, naturopathe fondatrice de cette association. « L'Ange Gourmand » propose des alternatives au sans gluten, en réponse et en soutien aux intolérances, ainsi qu'aux maladies émergentes et auto-immunes, à la maladie de Lyme et s'adresse également aux personnes ayant besoin d'une alimentation anti-inflammatoire, plus saine, plus équilibrée, en recherche d'un mieux être. Une dégustation de gaufres sans gluten est venue clôturer cette rencontre.

Que propose l'association :

- ateliers d'une journée ou d'une après midi,
- séminaires d'un week-end (rencontre de 2 jours pour apprendre à traquer le gluten, les sucres, les boissons issues du gluten et tous les dérivés),
- séminaires dans le cadre de la maladie de lyme : approche systémique et mise en place de solutions naturelles,
- fabrication de pain, de pâtes à tarte ou pizzas, de desserts, de plats complets sans gluten, et s'adresse également aux personnes ayant besoin d'une alimentation anti-inflammatoire, plus saine, et plus équilibré,
- conseils de naturopathie, de santé et de nutrition, dispensés par Doriane.

Association « L'Ange Gourmand », présidée par Didier Bordenave, est basée à Gan.

Renseignements sur www.ange-gourmand.fr

E-mail : asso-angedourmand@gmail.com



Doriane.



Didier Bordenave.



Assemblée.

Nuisances olfactives

Le phénomène de nuisances (odeurs et irritations) rencontré depuis plusieurs années par les riverains a fait l'objet de nombreuses recherches. Beaucoup d'analyses de l'air (sur site, aux abords de la plateforme et chez des riverains) ont été réalisées dès les premiers signalements sans permettre de désigner l'origine exacte des nuisances. Le laboratoire MASSALYA (de l'université de Marseille) qui mesure des composés à des teneurs extrêmement faibles reviendra effectuer des mesures pendant une semaine, fin mars lors du grand arrêt de toutes les unités de la plateforme Induslacq.

L'association ATMO Nouvelle Aquitaine (spécialiste de la pollution de l'air), a effectué des mesures pendant deux

mois en 2017 a fait des mesures complémentaires dès ce mois de janvier 2018.

Les industriels ont également décidé de fiabiliser et réduire les rejets à l'atmosphère : pour Arkema, installation d'un nouvel analyseur de fumées à l'URS, captage des buées des cheminées afin de les valoriser comme source d'énergie chez Bioénergie du Sud Ouest (ex Abengoa), tests de neutralisants d'odeurs sur la station de traitement des eaux bio (STEB) de la Sobegi, captage du panache de vapeur blanche pour être récupéré comme source de chaleur pour Toray CFE.

En complément, de nouveaux « nez » industriels vont être formés de façon à être plus efficaces lors des recherches.

L'organisation d'une « conférence riveraine » régulière (tous les deux mois) devrait voir le jour, rendant compte des dernières réalisations et des objectifs, et permettre à chaque intervenant (industriels, Etat, associations de riverains, ARS,...) de dialoguer, partager de façon concrète et transparente les informations sur la compréhension des phénomènes de nuisances et d'odeurs, de synthétiser les alertes nuisances /odeurs et les réponses données, d'informer sur les améliorations apportées sur les installations...

Enfin, le 05.59.92.21.02. est toujours à votre disposition pour signaler toute odeur inhabituelle ou irritation.

Prévention : opération tranquillité vacances (OTV)

L'OTV permet d'améliorer la sécurisation des résidences principales en l'absence de leurs occupants. Dans ce cadre, des patrouilles de surveillance sont régulièrement programmées afin de vérifier l'intégrité des propriétés et prévenir les cambriolages.

I. Le dispositif OTV

L'opération tranquillité vacances vise à réduire le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles durant les congés. Avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de leur domicile afin de leur communiquer leurs dates d'absence et leur lieu de villégiature. Ainsi informés, les gendarmes assurent des passages réguliers dans le cadre de leur service afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Une page spécifique est consacrée au dispositif sur le site internet de la gendarmerie.

Les particuliers peuvent ainsi télécharger un formulaire de demande à l'adresse suivante :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> avant de le déposer à la brigade de gendarmerie territorialement compétente.

II. Les effets de l'OTV

La mise en œuvre de l'opération tranquillité vacances à toutes les périodes de congés scolaires contribue à :

- mieux lutter contre les cambriolages pendant les absences dues aux vacances scolaires (les résidences principales signalées ne sont qu'exceptionnellement la cible des malfrats),
- rassurer la population,
- accroître l'efficacité des missions de prévention de proximité.

**LE PROCHAIN BULLETIN
PARAITRA EN
MAI 2018**

Occitan

La Passem a Avidòs lo 25 de mai qui vien

Deu divès 25 de mai dinc au dimenge 27 de mai qui vien que's debararà la prumèra edicion de la « Passem », corruda relais capvath lo Bearn, qui partirà de Bidàishen estant dinc a l'arribada a Pau.

Que passarà a Avidos lo divès de 21 òras 55 dinc a 22 òras 03 (abans a l'ahitau Baishard de cao de 21 òras). Pendant la corruda, un testimòni simbolisant la lenga nosta que serà transmetut de man a man a cada quilomètre. Los portaires de testimòni qu'arrepresentaràn ua enterpresa, ua associacion, ua institucion o un grop des personas qui averà cromptat un o mantans quilomètres (100 €/km). Entà còrrer, n'ei pas obligatori de cromptar quilomètres. Cada persona que pòt participar librement a la corruda ; cada corredor que pòt sostienèr « la Passem » per l'aquisicion d'un dorsau en venta libra suus diferents lòcs deu son passatge. Que s'i pòt còrrer en familha, enter amics o collègas, desguisat, en musica, seguir la corruda en rollers, en carretona o a bicicleta.

« La Passem » que's vòu a l'encòp :

- Un simbèu de l'urgencia e de la necessitat de la transmission de la lenga,
- Un utís entà finançar iniciativas en favor de la lenga occitana deu Bearn,
- Un escambi entà comunicar é partatjar,
- Un encontre entà ua hèsta a l'entorn de la lenga.

La Passem à Abidos le 25 mai prochain

Du vendredi 25 mai au dimanche 27 mai prochain se déroulera la première édition de « la Passem », course relais à travers le Béarn, qui partira de Bidache pour arriver à Pau. Elle passera à Abidos le vendredi de 21h55 à 22h03 (avant au quartier Bachard vers 21 heures).

Durant la course, un témoin symbolisant la « lenga nosta » sera transmis de main à main à chaque kilomètre. Les porteurs de témoin représenteront une entreprise, une association, une institution ou un groupe de personnes qui aura acheté un ou plusieurs kilomètres (100€/km).

Pour courir, il n'est pas obligatoire d'acheter des kilomètres. Toute personne peut participer librement à la course, tout coureur peut soutenir « la Passem » par l'acquisition d'un dossard en vente libre sur les différents lieux de son passage. On peut y courir en famille, entre amis ou collègues, déguisé, en musique, suivre la course en rollers, en poussette ou à vélo.

« La Passem » se veut à la fois :

- Un symbole de l'urgence et de la nécessité de la transmission de la langue,
- Un outil pour financer des initiatives en faveur de la langue occitane en Béarn,
- Un échange pour communiquer et partager,
- Une rencontre pour une fête autour de la langue.

Centre Equestre d'Abidos (CEA)

L'actualité du CEA pour cette nouvelle saison 2017-2018 a déjà commencé le 14 janvier 2018, avec l'organisation du traditionnel concours de Dressage Club sur le terrain de la Pisciculture à Abidos. Ce concours qui était la première étape du Challenge Départemental de Dressage a réuni une centaine de cavaliers.



Le CEA organisera également :

- **le 15 avril 2018**, un concours de Sauts d'obstacles (Cso) Club au Domaine de Sers à Pau qui comptera pour le Challenge Départemental de Cso.
- **le 17 juin 2018**, un concours de Sauts d'obstacles (Cso) Club sur le terrain de la Pisciculture à Abidos qui servira de Finale pour le Challenge Départemental de Cso.
- **les 23 et 24 juin 2018**, un concours de Sauts d'obstacles (Cso) Amateur et Club sur le terrain de la Pisciculture à Abidos.

Les travaux au CEA continuent : après la rénovation des boxes et de la stabulation poneys les années précédentes, la remise en peinture des murs du Centre Equestre au printemps dernier, c'est le nouveau bureau d'Accueil des cavaliers qui est opérationnel depuis cet automne.

Cette année encore, le CEA est partenaire avec la MFR (Maison des Familles Rurales) de Mont dans la formation de ses élèves en Section Sportive Equitation.

Des places sont encore disponibles dans les différents cours proposés au sein du Centre Equestre du mardi au samedi chaque semaine. Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au **05.59.60.18.96**

Des places de pension pour chevaux et poneys sont aussi disponibles tout au long de l'année, différentes prestations sont possibles. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 05.59.60.18.96 ou consulter le site internet

<https://centreequestreabidos.ffe.com>

Club du 3^e âge « Hurous de Bibe

L'association a tenu son assemblée générale le dimanche 10 décembre 2017, en la salle polyvalente d'Abidos. Forte de 84 adhérents, ceux-ci ont élu le bureau qui se compose de :

- **Co-Présidentes** : Christine Péruilhé et Françoise Maurice.
- **Trésorier** : Marc Trinquet.
- **Trésorier adjoint** : Raymond Finana.
- **Secrétaire** : Béatrice Toulouse.
- **Membres** : Rosalie Arénas, Jeannine Cassou, Henri Livoti, Julien Péry, Gérard Theaux, Roger Trouillet.



Après la présentation des rapports moral et financier, ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité. Concernant les activités, un calendrier a été mis en place :

- marche : lundi matin et jeudi après-midi.
- belote, pétanque, jeux divers : jeudi après-midi.

De plus, le club participe au « marché aux fleurs » et à la « journée Vivre Ensemble » proposés par l'association « Vivre Ensemble » et au carnaval et loto organisés par les parents d'élèves des écoles d'Abidos et Os-Marsillon.

L'association propose également un repas pour ses adhérents les jeudis 15 mars, 17 mai et 28 juin, le midi.

Concernant les voyages, le club informera les membres sur les destinations retenues, les dates et tarifs. La journée s'est poursuivie autour d'un excellent repas servi par « L'auberge du Cheval Blanc » à Lacq, avant que le duo Cap a cap anime l'après-midi par des chants, histoires et danses entraînant les participants dans une farandole de bonne humeur.



Vivre Ensemble

En ce début d'année, « Vivre Ensemble » présente ses meilleurs vœux à tous ceux, qui, de près ou de loin, soutiennent l'Association.

« Vivre Ensemble » reprend petit à petit l'année avec différents projets, notamment avec 1 centre du département, vainqueur du Trophée Hervé Ségaud. Le projet est en cours et sera finalisé très prochainement. Les dates à retenir :

- **l'Assemblée Générale** aura lieu à Os-Marsillon le vendredi 23 février 2018 à 18h.
- le « **marché aux fleurs** » se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 avril 2018.
- jeudi 10 mai 2018, **journée « Vivre Ensemble »**. Elle aura pour thème « Le Far West ».
- **HESTIV'OC** du 17 au 19 août 2018. « Vivre Ensemble » a besoin de volontaires (accompagnement des résidents, encadrement des activités, crêpes etc.) : si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'Association en tant que bénévoles, même que pour quelques heures, qu'elles se manifestent auprès de « Vivre Ensemble ».

Infos intercommunales

Emplois d'été jeunes 2018

Comme tous les ans, la communauté de communes de Lacq-Orthez accueille en « emplois d'été » de jeunes lycéens et étudiants, à partir de 16 ans et domiciliés sur le territoire.

Ils sont recrutés sur une période de quinze jours, en juillet et en août, dans les services administratifs et techniques.

Ils ne peuvent bénéficier d'un tel emploi qu'une seule fois. Cette année, les quatre quinzaines sont réparties de la manière suivante : du lundi 9 juillet au dimanche 22 juillet ; du lundi 23 juillet au dimanche 5 août ; du lundi 6 août

au dimanche 19 août ; du lundi 20 août au dimanche 2 septembre.

Pour postuler, une candidature doit être adressée au Président de la CCLO (par voie postale ou électronique), avant le 28 février 2018, date butoir, le cachet de la poste faisant foi.

Un tirage au sort public et en présence du Vice-président délégué aux ressources humaines, désignera ultérieurement les jeunes emplois d'été parmi toutes les candidatures recevables.